

RÉSOLUTION
2020-056

**TRAVAUX DE VOIRIE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA
VOIRIE LOCALE – SOUS VOLETS PROJETS PARTICULIERS
D'AMÉLIORATION (PPA-CE ET PPA-ES)**

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité de la paroisse de Saint-Marc-de-Figuery ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 13 janvier 2020, et ce, à la suite de la démission de quatre élus;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 14 janvier 2020, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, et en son absence madame Sylvie Piérard, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité de la paroisse de Saint-Marc-de-Figuery et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire effectuer des travaux de voirie dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale –sous volet Projets particuliers d'amélioration (PPA-CE et PPA-ES);

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé à des appels d'offres sur invitation auprès de trois entreprises, pour quatre travaux de voirie (2020-01, 2020-02, 2020-03, 2020-04);

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Excavation Gilbert Sheehy inc. est le plus bas soumissionnaire et le seul soumissionnaire ayant répondu à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT QUE la dépense sera imputée au poste budgétaire 02-320-00-521 et que des crédits sont disponibles.

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

D'OCTROYER le contrat pour des travaux de voirie, à l'entreprise Excavation Gilbert Sheehy inc. selon les termes de ses soumissions datées du 12 août 2020, pour les réparations suivantes :

- **2020-01 - changement de ponceau - chemin des Collines**
Pour un montant de 8 739,50 \$ taxes en sus
- **2020-02 - reprofilage de fossés - chemin des Riverains**
Pour un montant de 850,00 \$ taxes en sus

- **2020-03 - reprofilage de fossés – changement de ponceau – rue du Lac**

Pour un montant de 5815,00 \$ taxes en sus

- **2020-04 - 1100 tonnes de gravier MG-20 – chemin de l’Hydro**

Pour un montant de 15 302,50 \$ taxes en sus

Martin St-Laurent
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de ce document constitue l’original de la Commission municipale du Québec	
Secrétaire	Vice-président